

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2005**

Présents : MM. Jean-Pierre JORCIN – Cosme BOROT – Jacques FINIELS – Vincent GAGNIERE – Daniel GARNIER – Gilbert PILLOUD – Guy SUIFFET – Laurent SUIFFET – Albert TOURT –

Attribution du marché de travaux d'eau potable entre la ZAC du Plan des Champs et le lieudit Pré Novel

Un appel d'offres ouvert a été lancé pour les travaux d'eau potable entre la ZAC du Plan des Champs et le lieudit Pré Novel. Ces travaux sont composés de trois lots :

- ♦ n° 1 : Station de pompage,
- ♦ n° 2 : Pose de conduite d'adduction en fonte,
- ♦ n° 3 : Construction d'un réservoir d'eau potable de 500 m³.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 août dernier pour procéder à l'examen des offres et a retenu les entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : Entreprise 01 POMPAGE pour un montant de 136 405.30 € HT,
- Lot n° 2 : Entreprise TPLP pour un montant de 149 023.50 € HT,
- Lot n° 3 : Entreprise LOCATELLI pour un montant de 472 978.85 € HT.

Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement et le marché de travaux avec ses entreprises.

La construction de la station de pompage doit impérativement être réalisée cet automne. Une partie de la pose des conduites est également obligatoire à cette période, l'avancement de ce lot dépendra de l'obtention de l'arrêté de servitudes. Le réservoir sera construit au printemps.

Personnel communal

Il est décidé de procéder aux renouvellements des emplois suivants :

- un agent d'entretien à temps complet: renouvellement d'un contrat pour besoins occasionnels pour 3 mois du 13 septembre au 12 décembre,
- un agent d'accueil pour la bibliothèque à raison de 45 heures par mois : contrat saisonnier du 5 septembre au 15 décembre,

et à la création d'un emploi de chargé de mission à temps complet dont les missions seront la gestion administrative, l'animation et le développement de l'espace public multimédia et de la bibliothèque ; la mise en place d'actions de formation, l'accompagnement de projets de développement local dans le cadre d'Interreg (saison du cinéma, quinzaine culturelle franco-italienne...) : contrat d'une durée de 3 ans.

Ce poste remplace celui d'animateur à mi-temps de l'espace public multimédia. En effet, les chiffres de la fréquentation démontrent que les formations et animations proposées sont particulièrement appréciées et un poste à mi-temps ne permet plus de faire face à la demande.

L'acquisition de matériel complémentaire effectuée au printemps permet d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles et de développer les offres de formation. D'autre part, l'évolution de cet emploi permettra de mettre en place des actions de développement local.

Questions diverses

- Une réunion relative à la situation médicale en Haute Maurienne se tiendra le 8 septembre 2005 avec le Conseil de l'Ordre des Médecins, le Docteur Massa, le Docteur Lecarme et les Maires des villages de Haute Maurienne.
- Lyon Tunnel Ferroviaire sera interrogé sur le dépôt de matériaux envisagé dans la carrière du Paradis (comme indiqué dans plusieurs documents relatifs aux travaux de ce tunnel).
- Jardin d'enfants Sablons : il est demandé que le SIVOM de Val Cenis soit officiellement interrogé sur la mise en place des tapis pour la saison d'hiver. Un remodelage du terrain est prévu mais doit se faire en concertation avec Monsieur Albert GRAVIER propriétaire concerné.